

Québec, le 16 juillet 2012

290

DQ25

Projet de parc éolien de la Seigneurie de
Beauté – 4 dans la MRC de La Côte-de-Beaupré

6211-24-053

Madame Marie-Pierre Morel
Chargée de projet
BORALEX INC. ET BEAUPRÉ ÉOLE S.E.N.C.
36, rue Lajeunesse
Kingsey Falls (Québec) J0A 1B0

**Objet : Projet de parc éolien de la Seigneurie de Beauté – 4
dans la MRC de La Côte-de-Beaupré
Questions complémentaires du 16 juillet 2012 (DQ25, n^{os} 34 et 35)**

Madame,

Dans le cadre de l'audience publique sur le projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier vous soumet les questions suivantes dont les réponses sont attendues d'ici le **18 juillet 2012**.

Question 34

La Grive de Bicknell a officiellement été déclarée espèce menacée par le gouvernement fédéral le 4 juillet dernier. La Loi sur les espèces en péril élargit la protection de cette espèce (article 32 et 33). Prévoyez-vous adapter vos mesures d'atténuation aux nouvelles exigences imposées par ce nouveau statut ?

Si oui, quelles seront les nouvelles mesures qui seront mises en place ?

Question 35

Tel que le souhaite Environnement Canada, considérez-vous ajouter un point d'appel dans un rayon de 50 m de chacune des éoliennes pour l'inventaire de la Grive de Bicknell ?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Harvey 
Coordonnatrice du secrétariat de la commission